César Gfeller, chargé d'enseignement HEPL, UER AGIRS

Le conseil de classe: raisons de sa mise en place dans les classes actuelles

Si le conseil de classe ou le conseil de coopération est une pratique connue depuis bien longtemps des enseignant·es, il s'avère qu'il n'est mis en œuvre que par une minorité de collègues dans les classes romandes actuelles. Les enseignant·es considèrent souvent son organisation trop chronophage et bon nombre craignent que sa réalisation se fasse au détriment du programme. Or, le conseil de classe demeure un lieu propice à l'exercice de la démocratie et à l'acquisition de compétences sociales par nos élèves. Il offre aussi un espace pour tisser des relations harmonieuses au sein de la classe et pour gérer les potentiels conflits.

© Philippe Martin

Par l'intermédiaire de deux articles, l'objectif est ainsi de montrer comment la mise en place d'un conseil de classe peut être une ressource pour l'enseignant·e tout en offrant un espace de parole aux élèves. Le premier article explicitera certaines raisons qui devraient inciter les enseignant·es à oser mettre en place un conseil de classe et le second proposera des pistes concrètes pour lui donner du sens en le rendant dynamique et motivant.

Le conseil de classe, petit historique

Le conseil de classe dans le canton de Vaud fait référence à ce qui est appelé aussi «conseil coopératif», «conseil de coopération» ou «conseil d'élèves». Dès la fin du XIXe siècle et au début du XXe, plusieurs précurseurs (Janusz Korczak, Alexander Sutherland Neill, Lord Baden-Powell, Célestin Freinet, etc.) réfléchissent à des structures favorisant le développement des responsabilités, de la coopération et de l'autonomie des élèves. L'objectif est de laisser une certaine liberté aux enfants pour qu'elles·ils puissent participer et s'engager dans la vie en communauté tout en apprenant à s'organiser et à vivre ensemble. Par la suite, ces idées ont été reprises et développées par les fondateurs de la pédagogie institutionnelle (Aida Vasquez, Fernand et Jean Oury). Cette dernière postule «qu'en institutionnalisant le milieu scolaire, on donne la possibilité aux élèves de s'exprimer et de participer aux décisions de la vie et des activités communes (…). Ce n'est pas l'action de l'enseignant·e qui éduque, mais le milieu ou le cadre qu'il·elle met en place dans sa classe» (Laplace, 2008, p.22).

Le conseil de classe, qu'est-ce que c'est?

C'est un espace de parole structuré qui permet à l'enseignant·e et aux élèves d'une même classe de se réunir régulièrement pour discuter, échanger, réfléchir et prendre des décisions pour améliorer le fonctionnement général de la classe afin que chacun·e puisse se sentir à l'aise et en sécurité. «Il sert à développer des habiletés sociales de coopération, à faire l'apprentissage des droits collectifs et individuels avec la conscience des responsabilités que ces droits supposent.» (Jasmin, 1994, p.10) Ainsi, c'est l'occasion pour chacun·e de participer à la construction du vivre ensemble, de contribuer à développer un sentiment d'appartenance et à coconstruire une cohésion de la classe où toutes et tous sont impliqué·es et concerné·es.

Pourquoi la mise en place du conseil de classe est une «quasi prescription»?

Premièrement, parce qu'en regard du Plan d'études romand (PER), plusieurs liens évidents peuvent être effectués permettant de justifier la mise en place d'un conseil de classe et le développement de compétences sociales et individuelles:

1. Capacités transversales: collaboration, communication et démarche réflexive.

Prise en compte de l'autre: reconnaitre les intérêts et les besoins de l'autre, échanger des points de vue, entendre et prendre en compte des divergences.

Connaissance de soi: juger de la qualité et de la pertinence de ses actions.

Circulation de l'information: ajuster la communication en fonction de la réaction des destinataires.

Remise en question et décentration de soi: prendre de la distance, se décentrer des faits, des informations et de ses propres actions.

2. Formation générale: vivre ensemble et exercice de la démocratie (FG24 et FG25).

Assumer sa part de responsabilité dans la réalisation de projets collectifs en développant une qualité d'écoute et de dialogue et en la mettant en pratique.

Reconnaitre l'altérité et développer le respect mutuel dans la communauté scolaire en participant au débat, en acceptant les divergences d'opinions, en prenant position

3. Domaines disciplinaires: langues (L1 24) Français.

Produire des textes oraux variés propres à des situations de la vie courante en organisant son propos pour tenir compte de la situation de communication.

Ainsi, le conseil de classe permet de travailler à la fois les capacités transversales, des aspects de la formation générale ainsi que les domaines disciplinaires qui sont en lien avec les attentes du PER. Sa mise en place est donc une opportunité pour familiariser les élèves à la démocratie en leur offrant un espace pour donner leur avis, décider et voter (Volpe, 2017) tout en favorisant parallèlement aussi bien des apprentissages sociaux que disciplinaires.

Secondement, et c'est le cas dans le canton de Vaud avec la LEO (Loi sur l'enseignement obligatoire), la participation des élèves à la vie de l'école est recommandée: «Dès le 2e cycle primaire, pour favoriser la participation des élèves à la vie scolaire, les établissements mettent en place des conseils de cycles et/ou des conseils des élèves» (art. 117). De ce fait, si les Directions tiennent compte de cette prescription à l'échelle de l'établissement, il parait évident que les enseignant·es devraient également mettre en place des conseils de classe à l'échelle de leur classe pour pouvoir traiter démocratiquement des questions et des projets pédagogiques de l'école. Dès lors, il est possible de travailler climat scolaire, vivre ensemble et sentiment d'appartenance, aussi bien au niveau de la classe qu'au niveau de l'établissement.

Le conseil de classe, une ressource pour prévenir au lieu de réagir?

Lors d'échanges avec des enseignant·es durant des formations continues, j'ai pu observer que le conseil de classe était généralement et avant tout mis en place pour régler à postériori des situations conflictuelles entre les élèves. Or, comme c'est un moment qu'elles·ils apprécient généralement, il parait contradictoire qu'il n'existe qu'en réaction à des conflits. Il est donc primordial de modifier cette représentation et de concevoir le conseil de classe de manière à permettre aux élèves de s'y engager même en l'absence de conflits pour administrer la vie du groupe. Récemment, plusieurs auteurs dont Gaudreau (2019) ont mis en évidence que les enseignant·es efficaces étaient celles et ceux qui effectuaient davantage d'interventions préventives que correctives. Le conseil de classe devant permettre de développer et de créer des relations harmonieuses au sein de la classe, il est donc tout à fait légitime de le considérer aussi comme un outil préventif. Il s'agit ainsi de lui donner une nouvelle fonction dépassant à la fois la résolution de conflits et la simple communication de félicitations ou de récriminations qui tendent à scléroser le conseil au fil des semaines.

Dans un prochain numéro, je vous proposerai différentes pistes concrètes pour dynamiser le conseil de classe dans le but de motiver les élèves à s'y engager et à contribuer à la mise en place d'un climat de classe positif et propice à leurs apprentissages. •

Bibliographie

CIIP. (2010, 2016). PER (Plan d'études romand). Repéré à https://www.plandetudes.ch/

Gaudreau, N. (2019). *Gérer efficacement sa classe: les cinq ingrédients essentiels.* PUQ.

Jasmin, D. (1994). *Le conseil de coopération. Un outil pédagogique pour l'organisation de la vie de classe et la gestion des conflits* (pp.49-54). Montréal: Chenelière.

Laplace, C. (2008). *Pratiquer les conseils d'élèves et les assemblées de classe.* Lyon: Chronique sociale.

Volpe, Y. (2017). Le conseil de classe: une quasi-prescription à s'approprier. *Cahiers pédagogiques*, 538, 64-65.

Publicité

Formation continue

Hes·so
Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale
Fachhochschule Westschweiz

HEIG VD

Le Centre de Formation continue HEIG-VD propose une vaste palette de perfectionnements, allant du cours de quelques périodes à des études postgraduées complètes sur plusieurs années (CAS, DAS, MAS, EMBA).

Venez nous rejoindre dans notre nouvel EMBA ou dans l'un de nos CAS, DAS, MAS ou autres cours/séminaires ponctuels.

Nous sommes à votre disposition pour tout conseil de formation!

Fabien Loi Zedda
Professeur et Doyen HEIG-VD,
Directeur du Centre Formation continue

www.postformation.ch – Tél. +41 (0)24 55 77 611

Ce n'est pas le chemin parcouru qui compte, mais celui qui reste à parcourir.